

ACTION URGENTE

DES VILLAGEOIS MENACÉS

Les habitants d'un village du sud du Mexique ont été attaqués à plusieurs reprises par un groupe d'hommes armés, qui a chassé les policiers chargés de protéger les villageois. Ces hommes ont bloqué l'accès au village et les villageois n'ont plus aucune protection.

Quelque 100 hommes munis d'armes à feu, de machettes et de bâtons se sont rendus à Santo Domingo Ixcatlán, dans l'État d'Oaxaca, le 11 octobre. Ils ont attaqué les six policiers qui avaient été chargés par l'État de protéger les villageois, blessant l'un d'entre eux avec une machette. Les policiers ont fui le village. Les hommes armés ont ensuite dressé des barrages sur toutes les routes d'accès au village. Parmi les villageois pris au piège à Santo Domingo Ixcatlán figure María de la Luz Martínez, une défenseure des droits humains qui travaille pour le Centre de droits humains et de conseil aux peuples indigènes (CEDHAPI).

Ce groupe d'hommes armés est au service d'un *cacique* (responsable politique local) qui entretient des liens étroits avec les autorités municipales. Depuis début 2008, ce groupe menace et tente d'intimider les membres de la communauté qui s'opposent à la vente de terres communales. La vente de ces terres profiterait aux autorités municipales et au *cacique*. Trois de ces personnes ont été tuées en avril 2008. En décembre 2008, le même groupe a assiégé le village et menacé de tuer les habitants. En mai 2009, María de la Luz Martínez a été menacée de mort par des membres de la famille du *cacique*.

Ce dernier a été arrêté en mai pour le meurtre des trois membres de la communauté, mais les autres personnes accusées d'être impliquées dans ces homicides sont toujours en liberté, bien que des mandats d'arrêt leur aient été décernés. Ces personnes figureraient parmi les hommes armés.

En 2008, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a ordonné aux autorités mexicaines de fournir une protection aux villageois et aux membres du CEDHAPI qui les soutiennent. Cependant, les autorités n'ont pas envoyé assez de policiers pour assurer cette protection.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités de fournir une protection efficace à la communauté de Santo Domingo Ixcatlán et de faire en sorte que l'on puisse accéder au village en toute sécurité ;
- exhortez-les à mener dans les meilleurs délais une enquête indépendante et impartiale sur les activités de ce groupe armé et sur ses actes d'intimidation visant les habitants de Santo Domingo Ixcatlán, à rendre publics les résultats et à déférer les responsables présumés à la justice ;
- engagez-les à arrêter immédiatement les personnes encore recherchées pour les homicides d'avril 2008.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 27 NOVEMBRE 2009 À :

Ministre de l'Intérieur :

Lic. Fernando Francisco Gómez-Mont
Secretario de Gobernación
Secretaría de Gobernación
Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez
México D.F., C.P.06600, Mexique

Fax : +52 55 5093 3414

Courriers électroniques :

secretario@segob.gob.mx

Formule d'appel : Señor Secretario, /

Monsieur le Ministre,

Ministre de la Sécurité publique de l'État d'Oaxaca :

Lic. Javier Rueda Velazquez
Secretaría de Seguridad Pública
Heroico Colegio Militar 317,
Col. Reforma, Oaxaca,
C.P. 68050, Mexique

Fax : +52 951 5020 800 (veuillez dire :

« me da tono de fax, por favor »)

Formule d'appel : Señor Secretario, /

Monsieur le Ministre,

Procureur général de l'État d'Oaxaca :

Lic. Evencio Nicolas Ramirez
Procuraduría General de Justicia del Estado de Oaxaca
Avenida Luis Echeverría S/N, La Experimental, San Antonio de la Cal, Oax.
CP. 68270, Mexique

Fax : +52 951 5115 519

Formule d'appel : Señor Procurador, /

Monsieur le Procureur,

Copies à : CEDHAPI, cedhapi@yahoo.com.mx ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES VILLAGEOIS MENACÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les communautés qui tentent de défendre leurs terres et de s'opposer aux intérêts privés sont fréquemment menacées et harcelées, souvent par les autorités étatiques et municipales qui agissent avec la complicité des *caciques*. Les responsables de ces actes sont rarement identifiés et traduits en justice. Dans les États où la population indigène est importante, en particulier dans ceux du sud comme Oaxaca, il est fréquent que les autorités ne fournissent pas les services essentiels à ces communautés et qu'elles permettent à des *caciques* de conserver leur mainmise sur celles-ci et de commettre des crimes, y compris des meurtres, en toute impunité.

La communauté de Santo Domingo Ixcatlán a fait l'objet de l'AU 129/08 (AMR 41/023/2008, 16 mai 2008) et de sa mise à jour (AMR 41/064/2008, 5 décembre 2008).

AU 283/09, AMR 41/055/2009, 16 octobre 2009

